

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 604

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 604 10 septembre 1981
Dix-huitième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossey
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
J. Cornuz
Martial Leiter

604

Monétarisme helvétique

Les clignotants sont allumés: déficit de la balance commerciale (même si 1981 sera meilleur que 1980) et surtout inflation, exceptionnelle à l'aune helvétique, de 7,4%. M. Schaffner, en son temps, 1964, prenait d'énergiques mesures anti-surchauffe pour moins que cela.

Aujourd'hui, silence du Conseil fédéral, dont l'esprit de décision ne semble plus la qualité dominante. Mais la Banque Nationale Suisse a donné l'orientation de la politique qu'elle va appliquer, par un discours de son vice-président, M. Languetin.

Les moyens mis en œuvre seront les remèdes monétaristes: autrement dit la croissance des moyens de paiement mis à la disposition de l'économie sera limitée, vraisemblablement à un taux inférieur à celui de l'inflation.

Développons les conséquences envisagées et souhaitées par la BNS: le crédit sera cher, voire très cher, d'où un ralentissement marqué de la construction et de certaines formes de consommation. La hausse du loyer de l'argent rendra le franc suisse plus attractif. La hausse du franc sur le marché des changes permettra à son tour de réduire l'inflation importée: avec des francs plus lourds, la facture pétrolière sera, par exemple, moins lourde. Parallèlement, sera accentuée la pression politique pour la réduction des déficits budgétaires. Les «caisses vides» connaîtront une nouvelle actualité, même si elles n'ont jamais quitté la «une».

L'industrie d'exportation, elle, souffrira de la hausse du franc, surtout dans un premier temps où elle aura à subir à la fois les effets de l'inflation persistante et le renchérissement de nos produits achetés par l'étranger avec des francs plus coûteux.

D'où pression sur les salaires, baptisée concertation avec les partenaires sociaux.

Tel est le scénario mis en place.

Il appelle des objections de principe et des objections pratiques.

Objection de principe. Si aucun économiste ne conteste la relation entre le rythme de l'inflation et l'augmentation accélérée du crédit, il n'est pas évident que le frein monétariste soit efficace. Dans une économie cartellisée, la hausse des charges financières peut être reportée sur les prix; les entreprises sont poussées à rechercher par la hausse des prix un autofinancement d'autant plus nécessaire que les possibilités d'emprunt sont limitées ou prohibitives.

Objection politique. L'argent est rendu cher, donc profitable aux possédants et notamment aux grandes fortunes, au moment où on exige de la modération de la part des partenaires sociaux (lisez de la part des salariés) et où on accule quelques entreprises à la faillite. C'est l'austérité unilatérale.

Objections économiques:

— *Les marges bénéficiaires sont aujourd'hui, pour certaines industries, réduites; l'environnement international est lourd; il suffirait de peu de choses pour basculer dans la récession.*

— *Comme dans tout projet de type néo-libéral, les effets peuvent être inégaux selon les régions: les régions les moins vigoureuses (voyez les régions horlogères) seront les plus touchées.*

— *La hausse des loyers, en période de nouvelle pénurie, en sera accélérée par l'effet de l'augmentation des taux hypothécaires. Certes, la BNS objectera qu'entre deux maux, il vaut mieux laisser monter le seul indice du loyer, si on calme les 75% de la totalité de l'indice. De surcroît les loyers ne sont enregistrés pour le calcul de l'indice que deux*

SUITE ET FIN AU VERSO